

■ **Tennis Academy System 4 Restaurant et Shop S. à r. l.**, à Crissier, CH-550-1022454-6, exploitation du restaurant et de la boutique d'articles de sport (FOSC du 25.11.2004, p. 15/2558348). Statuts modifiés le 29 juin 2009. Nouvelle raison de commerce: **Tennis Academy System 4 Restaurant et Shop Sàrl**. Siège transféré à Lutry, chemin de la Canelaz 116, c/o Michel Russillon, 1090 La Croix (Lutry). Nouveau but: l'exploitation de restaurants et de boutiques d'articles de sports de la Tennis Academy System 4 (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 29 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000, dont les associés Russillon Nicolas, gérant, et Russillon Michel sont respectivement titulaires de 15 parts de CHF 1'000 et de 5 parts de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit (courrier simple).

Registre journalier no 11479 du 13.07.2009
(05146168 / CH-550.1.022.454-6)